



# Communiqué de presse

Nanterre, le 3 mai 2024

## Simplifier et rendre l'assurance plus inclusive : AXA France lance une offre inédite en France pour les micro-entrepreneurs

- En 2023, environ un million d'entreprises sont créées en France, dont les deux tiers par des micro-entrepreneurs, c'est deux fois plus qu'il y a 10 ans.
- Pour accompagner cette transformation de la société, AXA France lance la première assurance « tout-en-un », simple, accessible et compétitive qui leur est destiné : Mon Pack Entrepreneur.
- Ce lancement s'inscrit dans l'engagement sociétal d'AXA France visant à rendre l'assurance plus inclusive, que ce soit par la création de nouveaux produits et services ou par des adaptations de ceux existants. L'objectif est de proposer des solutions plus simples, plus claires, plus ajustées et plus abordables.

*« AXA France est un assureur universel. Notre métier nous place aux premiers rangs de l'observation des évolutions de la société et notre responsabilité est de tout mettre en œuvre pour les soutenir en imaginant l'assurance qui les accompagnera. La présence des petites entreprises est vitale à la santé et à la prospérité de nos économies. Créer un produit d'assurance complet, abordable et adapté à la réalité et aux singularités des micro-entreprises, c'est les aider à voir le jour. C'est une première traduction concrète de l'engagement sociétal d'AXA France de rendre l'assurance plus inclusive ». Guillaume Borie, Directeur général d'AXA France.*

### Pour les personnes qui se lancent à leur compte

Mon Pack Entrepreneur est conçu pour protéger les micro-entrepreneurs et les entrepreneurs qui débutent<sup>1</sup>, ainsi particulièrement soumis aux aléas. Souvent nomades et sans locaux, ils recherchent la simplicité. Jusqu'à présent, cela nécessitait de souscrire à plusieurs contrats pour couvrir tous les risques liés à leur activité. Désormais, que le nouvel entrepreneur ait un local professionnel, travaille à domicile ou chez ses clients, les garanties ajustées à sa situation sont réunies en un seul contrat :

- Sa responsabilité civile professionnelle, jusqu'à 4 millions d'euros.
- L'indemnisation des dommages subis par ses biens, en tout lieu, jusqu'à 5 000 ou 10 000€ selon l'activité exercée, ainsi que l'assurance de son local s'il en utilise un et qu'il en est locataire.
- Une indemnisation de 30€ par jour pendant 30 jours en cas d'incapacité de travail à la suite d'un accident ou d'une hospitalisation.
- Une protection juridique en cas de litige avec l'un de ses clients ou fournisseurs.
- Une assistance psychologique pour l'accompagner, par exemple en cas d'agression ou de cessation d'activité.

### Simple et lisible : un seul contrat, un tarif clair et abordable

Les conditions générales du contrat ont été intégralement écrites pour être le plus pédagogique et lisible possible, en utilisant une structure didactique et sans jargon.

Le tarif varie de **24,5 euros à 48,5 euros<sup>2</sup> par mois**, selon la nature de l'activité et de la présence d'un local à assurer.

<sup>1</sup> Sont éligibles les entrepreneurs n'employant pas de salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 36 800€ pour une activité de service et 91 900€ pour une activité commerciale ou artisanale, soit les plafonds de franchise de TVA.

<sup>2</sup> Le tarif communiqué inclus la cotisation mensuelle du contrat de 24 euros à 48 euros ainsi que la contribution au Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions, fixée à 5,90 € par contrat et par an. Les sommes sont perçues par AXA France à l'échéance des primes ou cotisations entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année en cours.



« *Mon Pack Entrepreneur est un produit d'assurance professionnelle, simple, accessible et compétitif. Il reflète les attentes formulées par nos clients et en particulier les entrepreneurs. Inspiré par le partenariat historique d'AXA France avec l'ADIE, il illustre aussi notre stratégie d'innovation et notre volonté de passer à l'échelle. C'est le tout le sens de la création d'un programme dédié à l'assurance inclusive au sein d'AXA France.* » Alice Holzman, Directrice clients d'AXA France.

### Agir pour une assurance plus inclusive

Le lancement de Mon Pack Entrepreneur illustre le plan stratégique 2024 -2026 d'AXA « Unlock the Future » dont l'un des engagements est d'agir pour rendre l'assurance plus inclusive, ici auprès de ceux qui prennent le risque de débuter une nouvelle activité indépendante.

La démarche globale consiste à développer de nouveaux produits et services d'assurance ou à adapter ceux existants pour mieux accompagner les évolutions de la société. Elle a pour objectif de répondre aux besoins spécifiques de segments de la population tels que les micro-entrepreneurs, les retraités en milieu rural et les jeunes, en leur proposant des offres plus abordables puisque centrées sur les garanties essentiels et plus simples, avec l'accompagnement des distribution d'AXA France, présents sur tout le territoire.

Ainsi, en 2024 AXA France va notamment renforcer sa présence auprès des communes de moins de 10 000 habitants en proposant une offre « Ma santé pour votre commune », à tarifs préférentiels, afin de faciliter l'accès aux protections santé complémentaires en particulier pour les seniors.

### L'offre Mon Pack Entrepreneur est aujourd'hui disponible auprès des agents généraux d'assurance d'AXA France.

Son lancement est soutenu par une campagne de communication d'ampleur, du 5 mai au 15 juillet 2024 :

- En TV/Digitale/Cinéma : diffusion d'un film 60" avec une première diffusion TV le 5 mai.
- Un dispositif d'affichage digital en aéroport (Paris-Orly et Charles de Gaulle) : diffusion d'un film 10" sur plus de 420 écrans.
- Un dispositif d'affichage statique.
- Une campagne radio.



#### A propos d'AXA France

Entité du Groupe AXA, dirigée par Guillaume Borie, AXA France est le premier assureur français. Assureur multi spécialiste, il protège 7 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs.

#### RELATIONS PRESSE :

Catherine Alves : catherine.alves@axa.fr - 06 81 27 00 09

Françoise Laroche : francoise.laroche@axa.fr - 06 72 45 50 36

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le Commissaire aux comptes. Les informations et données financières fournies ne sauraient constituer ni une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni une offre de commercialisation d'instruments financiers.